



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

électricité

Question au Gouvernement n° 1939

Texte de la question

ALIMENTATION DE LA CORSE EN ELECTRICITE

Mme la présidente. La parole est à M. Camille de Rocca Serra, pour le groupe de l'UMP.

M. Camille de Rocca Serra. Monsieur le ministre délégué à l'industrie, ma question est d'actualité puisqu'elle concerne principalement la vie des femmes au quotidien et, au premier chef, des mères de famille.

La fourniture et l'alimentation électrique des 208 000 abonnés du réseau de Corse sont affectées depuis plus d'une semaine par des perturbations graves. Ces dysfonctionnements se manifestent par des coupures d'électricité imprévues et fréquentes qui occasionnent des gênes préjudiciables pour les foyers, les structures d'accueil et de soin aux malades, et les personnes âgées des entreprises.

Dans un contexte déjà difficile, encore aggravé par des conditions climatiques particulièrement rudes, cette crise est insupportable et provoque l'exaspération des habitants de l'île.

Leur incompréhension est d'autant plus grande que, il y a un mois encore, la direction régionale d'EDF affichait une franche sérénité en ce qui concerne la gestion prévisionnelle du réseau et le maintien de l'équilibre entre production et consommation.

Aujourd'hui, l'insuffisante maîtrise de la situation est patente et pesant le défaut d'informations précises. Ma responsabilité d'élu m'amène à partager la colère et le désarroi de mes concitoyens. Elle m'amène aussi à m'interroger sur l'étendue exacte des actions menées par EDF et des moyens déployés réellement pour la gestion prévisionnelle effectuée par cet établissement public.

Aussi ai-je relayé la demande qui vous a été adressée, monsieur le ministre, par le président du conseil exécutif de Corse, pour que soit diligentée au plus tôt une enquête approfondie.

Enfin, j'ai pris l'initiative de réunir jeudi, en séance extraordinaire, l'assemblée de Corse, afin qu'elle auditionne certains des responsables concernés et puisse s'assurer des moyens mis en oeuvre pour mettre un terme à la crise.

Mme la présidente. Venons-en à votre question, s'il vous plaît.

M. Camille de Rocca Serra. Monsieur le ministre, pouvez-vous apporter à la représentation nationale des éclaircissements sur les raisons de cette situation, sans préjuger des conclusions de l'inspection générale et de l'enquête administrative demandée par le préfet de Corse ? Pouvez-vous veiller à ce que l'établissement public national EDF prenne rapidement des mesures afin que de tels errements ne puissent plus se reproduire, en attendant que soit mis en oeuvre le plan énergétique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. Patrick Devedjian, ministre délégué à l'industrie. Monsieur le député, vous avez raison et je comprends le mécontentement des Corses.

Mme Martine David. Nous voilà soulagés !

M. le ministre délégué à l'industrie. Je le dis comme je le pense : la situation actuelle de l'approvisionnement électrique en Corse n'est pas acceptable.

Quelles en sont les causes ?

La première est un froid tout à fait exceptionnel, qui n'avait pas été prévu.

La deuxième est que les stocks hydrauliques recensés dans les sept usines hydroélectriques de Corse sont au

plus bas, notamment parce que celles-ci ont été sollicitées en raison de l'absence d'approvisionnement en fuel des centrales thermiques, du fait d'une grève. (*Murmures sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

La troisième cause de cette situation est la vétusté des moyens de production et de liaison pour la Corse. Que faisons-nous ?

Dans l'immédiat, EDF met en service des groupes électrogènes. Ainsi, 40 mégawatts proviennent de matériels français, 25 mégawatts sont fournis grâce à un pont aérien avec l'Écosse et les Pays-Bas et 25 autres mégawatts par une turbine à combustion venue d'Athènes.

Ensuite, et c'est une décision juste, EDF rendra gratuit l'abonnement pour le premier trimestre 2005 - cela figurera sur les factures à paraître à compter du 2 avril prochain. Par ailleurs, comme vous l'avez rappelé, j'ai chargé le conseil général des mines de dresser un inventaire des dysfonctionnements et des insuffisances.

Sur le fond, je signerai très prochainement avec EDF un contrat de concession du barrage sur le Rizzanese, pour 50 mégawatts. La signature de ce contrat avait été retardée par un conflit avec les écologistes.

Enfin, nous mettrons en service, dès la fin de l'année, une liaison Sardaigne-Corse pour 50, voire 100 mégawatts. J'ajoute, pour l'anecdote, que ce projet porte le nom de SARCO. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Camille de Rocca Serra](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1939

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 mars 2005